



# VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL : REPÉRER, PRENDRE EN CHARGE ET ORIENTER LES VICTIMES OFFRE 2

ORGANISME « INFIPP SCOP »

## DURÉE

3 jours non consécutifs

## ÉCHÉANCES DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 31/12/2022

## COÛT DE LA FORMATION

3 960 € TTC  pris en charge par l'ANFH

## PUBLIC

Tous les professionnels de la FPH, dont les médecins, encadrants et personnels RH

## OBJECTIFS

- Définir les violences sexistes et sexuelles dans la sphère professionnelle (juridiques, sociologiques...) et les sanctions encourues
- Rappeler les obligations et les responsabilités de l'administration des personnels (procédure disciplinaire, protection fonctionnelle...)
- Identifier les mécanismes des violences et le phénomène de l'emprise, du psychotraumatisme, des conséquences physiques, psychologiques et somatiques
- Repérer les victimes de violences sexistes et sexuelles par des méthodes et outils adaptés
- Prendre en charge les victimes de violences sexistes et sexuelles dans son champ de compétence et/ou en fonction de son rôle (témoin, collègue, manager, RH)
- Orienter les victimes de manière adaptée en interne et en externe

## PROGRAMME

### Jour 1

- Les violences sexistes et sexuelles au sein du registre des risques psychosociaux
- Le cadre juridique des violences sexistes et sexuelles
- Éventail des sanctions encourues par les « agresseurs »
- Obligations et responsabilités de l'administration et des personnels
- Psychologie et stratégies de l'agresseur harceleur

### Jour 2

- Mécanismes des violences et phénomène d'emprise, psychotraumatisme, conséquences psychologiques et somatiques
- Comportements face aux violences sexistes et sexuelles

- Repérages des victimes de violences sexistes et sexuelles dans son champ de compétence et/ou en fonction de son rôle

### Intersession (3 à 4 semaines)

- Les participants devront :
  - Compléter un quiz
  - Identifier les modalités de communication sur les violences sexistes et sexuelles adaptées à son environnement de travail

### Jour 3

- Retour sur les observations intersession
- Validation des acquis de la première session de formation
- Construction d'un « livret de ressources »
- Mise en « jeu »

## VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

- Améliorer ensemble le travail au quotidien : Quelle place pour chacun ?
- Laïcité, droits et obligations dans les établissements de la FPH
- L'interculturalité dans un établissement de santé